

Werk

Titel: L'évangile aux femmes

Autor: Constans, L.

Ort: Halle

Jahr: 1884

PURL: https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?345572572_0008 | log8

Kontakt/Contact

[Digizeitschriften e.V.](#)
SUB Göttingen
Platz der Göttinger Sieben 1
37073 Göttingen

✉ info@digizeitschriften.de

L'évangile aux femmes.

Le petit poème satirique qui porte le titre d'*Évangile aux femmes* a été publié par nous, d'après quatre mss., en 1876, dans une brochure¹ destinée à soutenir cette opinion que Marie de France était née à Compiègne et devait être considérée à la fois comme l'auteur des fables et des lais, et des quatrains monorimes signalés dans l'*Histoire littéraire de la France*, XXIII, 246, et publiés en partie par Jubinal (*Jongleurs et Trouvères*, Paris, 1835, p. 26 sqq.), mais seulement d'après le manuscrit le plus récent, en empruntant quelques strophes aux deux autres mss. de Paris. Depuis, un philologue ingénieux, M. Ed. Mall², a réfuté victorieusement cette opinion, à laquelle nous n'avions pas tardé nous-même à renoncer, et s'armant d'une critique aussi sûre qu'impitoyable, il a réduit à 6 strophes (peut-être à 5) la part de l'auteur original dans la masse des 49 strophes que nous avions fait connaître au public avec les variantes des divers manuscrits. Quoiqu'un peu plus porté que lui à l'indulgence, nous n'aurions pas protesté contre ce jugement, dont nous reconnaissons la rigueur scientifique, si nous n'avions eu connaissance de deux nouveaux manuscrits qui, tout en laissant définitivement réglée la question de l'identité de Marie de France et de Marie de Compiègne, doivent apporter quelques modifications à l'histoire de la formation de notre texte et au classement des manuscrits. Nous allons donc reprendre sommairement la discussion de M. Mall, à laquelle nous renvoyons une fois pour toutes nos lecteurs, afin d'éviter des redites.

Les deux manuscrits nouveaux que nous allons faire connaître sont les suivants: 1^o le ms. de la Bibliothèque nationale, fs. fr. 25545 (f^o 21^o, col. 2), ancien Notre-Dame 274 bis, qui est de la 1^{ère} moitié du XIII^e siècle. C'est donc le plus ancien de nos manuscrits, le ms. A (B. N. 1553, anc. 7593, f^o 520 v^o) ayant été écrit entre 1258 et 1296 (*Voy. Marie de Compiègne*, etc., p. 28): nous le nommerons F, pour n'avoir rien à changer aux lettres choisies antérieurement.

¹ *Marie de Compiègne d'après l'Évangile aux femmes, texte publié pour la première fois dans son intégrité, d'après les quatre manuscrits connus des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles.* Paris, Vieweg, 1876 (Extrait du *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. III).

² Encore une fois *Marie de Compiègne et l'Évangile aux femmes*, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, I, 337 sqq. (1877).

Rappelons que B = B. N. 837, anc. 7218, f^o 201v^o, C = B. N. 7615, anc. 1593, f^o 99r^o, D = bibl. municipale de Dijon, 298, f^o 109v^o: le 1^{er} date du milieu du XIV^e siècle, et le 2^e de la fin du XV^e; le 3^e a été écrit, pour la partie qui nous intéresse, en 1355 (Voy. G. Paris, *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1875, n^o 3—4, p. 48). — 2^o le ms. de la bibliothèque municipale d'Epinal 189, f^o 37r^o. Ce manuscrit, que nous appelons E, a été décrit dans le *Bulletin de la Soc. des anc. textes fr.*, 1876, n^o 2—4, par M. Bonnardot, qui croit que la plus grande partie des pièces de ce recueil ont été transcrites vers 1462. Nous devons la copie de notre pièce, pour ce ms., à l'obligeance du bibliothécaire, M. Lecomte. Elle n'y est du reste composée que de 9 strophes et n'apporte pas à la critique du texte d'éléments importants; le ms. F, qui compte 23 strophes, a une toute autre valeur et par sa date et par la langue, qui est sensiblement celle de l'original. Avant d'aborder l'examen de ces deux manuscrits et de chercher à reconstituer le poème primitif, nous donnerons la table de concordance des strophes dans les divers manuscrits, en conservant aux strophes leur numéro d'ordre: la discussion en sera à la fois plus claire et plus simple.

Table de concordance des strophes dans les divers manuscrits.

| A | B | C | D | E | F | A | B | C | D | E | F |
|-----|-----|-----|-----|----|-----|-----|-----|-----|-----|----|-----|
| — | — | 1. | 1. | — | — | 21. | — | — | — | — | — |
| — | — | 2. | 2. | — | — | 22. | — | — | — | — | — |
| 1. | 1. | 3. | 3. | — | 1. | 23. | — | — | — | — | — |
| 2. | 2. | 4. | — | — | 2. | 24. | — | — | — | — | — |
| 3. | 3. | 5. | 4. | — | 3. | 25. | — | — | — | — | — |
| — | — | 6. | — | — | — | 26. | — | — | — | — | — |
| — | — | 7. | — | — | — | 27. | — | — | — | — | — |
| — | — | 9. | — | — | 11. | 28. | — | — | — | — | — |
| — | — | 11. | — | — | 19. | 29. | — | 18. | 9. | — | — |
| 4. | 4. | 12. | — | — | — | 30. | — | 10. | — | 8. | — |
| 5. | 5. | 14. | — | 1. | — | 31. | — | — | 10. | — | 5. |
| 6. | 6. | 15. | 5. | 2. | 10. | 32. | — | 21. | 11. | — | 9. |
| 7. | 7. | 16. | 6. | — | 14. | 33. | — | — | — | — | — |
| 8. | 8. | 8. | — | — | — | — | 15. | — | — | — | — |
| 9. | 9. | — | — | 7. | 21. | — | 16. | 30. | — | — | — |
| — | — | 17. | 13. | — | 15. | — | 17. | 31. | — | — | — |
| — | — | 19. | — | — | 16. | — | 18. | 32. | — | — | — |
| — | — | 20. | 14. | 9. | — | — | — | 27. | — | — | — |
| 10. | 10. | 22. | 12. | 3. | — | — | — | 28. | — | — | — |
| 11. | — | 23. | — | 4. | 20. | — | — | 29. | — | — | — |
| 12. | 11. | 24. | 7. | 5. | — | — | — | — | — | — | 4. |
| 13. | — | 26. | — | — | — | — | — | — | — | — | 8. |
| 14. | 13. | — | — | 7. | — | — | — | — | — | — | 12. |
| 15. | 12. | 25. | — | 6. | 6. | — | — | — | — | — | 13. |
| 16. | — | 13. | — | — | — | — | — | — | — | — | 17. |
| 17. | 14. | — | 8. | — | — | — | — | — | — | — | 18. |
| 18. | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 22. |
| 19. | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 23. |
| 20. | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |

Il résulte de la comparaison des six manuscrits que tous, sauf DE, renferment des strophes qui leur sont propres: A en a 12,

B 1, C 5 et F 8. M. Mall a démontré qu'aucune des 12 strophes spéciales à A ne saurait être attribuée à l'original; il serait cependant porté à faire exception en faveur de A 20, dont, dit-il, A 21 et 22 ne sont que le développement. En effet, ces 3 strophes, surtout A 20 et 21, développent à peu près la même idée, le manque de discrétion des femmes, comme on peut s'en convaincre aisément. Les voici:

XX. Se fême sét d'un home honte ni encombrer,
De par li desconus soit ne l'estuet soignier;
Aussi seürement se puet sor cho fier,
Com aler a eschaces par deseure .j. clokier.

XXI. Se honte ne .j. blasme d'autrui (vo)elle savoit,
Sachiés par verité por nient s'en douteroit;
Car aussi volentiers por voir le celeroit,
Com (nus) cos en .j. vivier pesquier rocel iroit.

XXII. Fême est en loiauté et en douçor souveraine,
Car tous chiax ki le croient a sainte fin amainne;
Ne cose ne diroit dont autres eüst painne
Pour autant de fin or com a de keue rainne.

A 20 a l'inconvénient d'offrir le mélange de rimes en *er* et de rimes en *ier*, qui est difficilement admissible, chez un auteur correct, dans le domaine français, domaine auquel appartient sûrement notre poème, comme l'a démontré M. Mall. Nous préférons choisir A 22, et nous l'admettrons dans l'original, quoique la comparaison satirique du quatrième vers n'ait pas absolument la forme normale, en la notant d'un astérisque, signe par lequel nous désignerons les strophes dont l'authenticité n'est que probable, soit parce qu'elles ne se trouvent que dans un seul manuscrit, soit pour toute autre cause.

Nous admettrons avec M. Mall que les cinq strophes particulières à C, d'après notre tableau, ne sont point originales: C 27, parce qu'elle manque du 4^e vers et que le 3^e (*les membres bien formés et aussi le visage*) ne semble pas annoncer la comparaison qui constitue le caractère distinctif de notre poème, C 6, 7, 28 et 29 parce qu'elles ne satisfont pas non plus à cette condition. Etant donnée la composition particulière de chaque manuscrit, nous nous ne pouvons, en effet, employer pour le classement les règles ordinaires, et le critérium le plus sûr est ici la comparaison des strophes entre elles, en vue d'établir quelles sont celles qui présentent un caractère d'originalité et celles qui laissent voir une imitation plus ou moins adroite: la première chose à faire est donc d'écarter toute strophe qui ne répond pas aux conditions primordiales du poème, qui sont celles-ci: deux vers du quatrain (très rarement trois) consacrés à l'éloge de la femme, les deux autres contenant une comparaison (marquée par *aussi*, *tant ... com*), dont le second terme occupe ordinairement le 4^e vers et détruit l'éloge contenu dans les trois premiers vers par l'impossibilité qu'il exprime. Le classement se

fera ensuite, en prenant pour point de départ le manuscrit perdu qui contenait les strophes reconnues comme authentiques. Ainsi les cinq strophes de C indiquées plus haut doivent être rejetées. Quant aux trois autres, C 9, 11 et 19, rejetées de même par M. Mall et qui se rencontrent également dans F, nous les rejeterons aussi comme suspectes d'imitation, bien que F donne, pour C 9, v. 3, 1^{er} hémistiche, une variante, d'ailleurs bien faible, qui l'empêche d'être la reproduction de D 7: *car en quanqu'elles dient* D, *de quanques elles dient (bien croire les doit on)* C, mais *Car trestout aussi bien (croire les i puet on)* F. La strophe B 15 est évidemment l'œuvre d'un scribe picard; pour F, qui n'a pas moins de huit strophes spéciales, il convient d'entrer dans quelques détails. Nous allons donner d'abord ces strophes, telles qu'elles se trouvent dans le ms., nous les examinerons ensuite une à une.

Strophes particulières au ms. F.

- F 4. Molt est riches li hons qui fame a en conduit;
Il n'est riens que li puisse grever, si com je cuit;
Ainsis est asseürs et de jour et de nuit
Con li sers qui avant le veneour s'en fuit.
- F 8. Se vos voulez avoir an fanmes acointence,
Aiez hardiement en elles grant fiance:
Nient plus ne sai[t] nus par elles uo...nce,
Ne c'on l'eüst crié par l'air par toute France.
- F 12. Je me mervoil commant on a fame a haïne,
Car sachiez car (*lis. que?*) elle est de touz max medecine;
Cil n'ara ja nul mal qui ainme sa doctrine,
Ne qu'il seroit toz nus an .j. faissel d'espine(s).
- F 13. Cil qui a fame donne son avoir trop est sage(s):
Bien li doit on dou cors et d'avoir faire hommage(s).
Quant tout y arez mis, meubles et heritage(s),
Autel gré an arez comme cil qui chiens nage.
- F 17. J'ai molt chiére[s] les fames si com par jalousie,
Car je sai lor bonté et lor honeste vie;
Por riens je ne diroie des fames vilonie;
Si tost bien an diroie com prodons se conchie.
- F 18. Tant (*lis. molt?*) a de biens an fames qui bien s'i asseüre,
Car lor compaignie est bonne, loiaus et pure;
On doit ausis bien croire qu'elle soit sens parjure
Com on feroit .j. chat a lait ou a presure.
- F 22. Fame adès a le cuer a bien faire mouvant,
Pais het et ainme noise¹, haïne va couvant;

¹ Lisez: *pais ainme et noise het*, pour maintenir l'éloge dans la première partie de la strophe.

En .j. propos se tient tost et tart et souvant
Svis (*lis. sans?*) li remuer point ne que cochet au vent.

- F 23. Entre vos, danmoiselles, vos pri que ne cuidiez
Que je por vos le die que si faites soiez,
Que par fine simplèce sont vo cuer si loiez
Ne plus que mouche a miel a vanité n'iriez.

Notons d'abord que la dernière strophe termine convenablement le petit poème, sans qu'on puisse affirmer cependant qu'elle appartient à l'original. Dans le doute, nous croyons devoir la conserver. Les autres strophes satisfont assez strictement à la règle adoptée par l'auteur de la première rédaction; nous devons donc avoir recours à d'autres procédés de critique pour juger de leur authenticité, et en particulier à la comparaison avec les strophes que nous avons acceptées comme originales dans les autres manuscrits.

F 4 se rapproche, par le 1^{er} et le 3^e vers, de F 10; le 4^e est une imitation du vers correspondant de la strophe 3, où F diffère de ABCD (*com on penroit a cors un bien courant levrier*). — F 8 ne répond pas exactement, dans les deux premiers vers, aux conditions exigées d'un éloge bien caractérisé; le 3^e est corrompu. D'ailleurs cette strophe est une imitation de F 9 (A 32) et A 33 pour le sens, et de A 33 pour les rimes. — F 12 est imitée de F 10. — F 13 est faible en ce qui concerne la comparaison, mais comme pour le sens elle semble indépendante, nous la conserverons, bien que le sens de *nage* ne soit pas bien clair. — F 17 ne saurait appartenir à l'auteur, en somme ingénieux et habile, de la rédaction primitive, tant à cause de l'obscurité du premier vers qu'à cause de la grossièreté de la comparaison du 4^e. — Dans F 18, le 1^{er} vers, d'ailleurs obscur, rappelle dans son premier hémistiche A 29a, le 2^e vers F 7a (A 14a), le 3^e A 20c et le 4^e F 11 (C 9). — Pour F 22, la question est plus compliquée: le 2^e vers imite F 15 (D 13)bc, le 3^e et le 4^e développent le 4^e vers de la strophe F 20 (A 11), que nous devons aussi exclure, parce que la 1^{ère} partie contient un blâme et non un éloge. On seroit tenté d'admettre la strophe F 22 et de la considérer comme la source correcte de la strophe irrégulière F 20 (A 11)¹, par ce fait que les conditions normales y sont remplies, si les chevilles du 3^e vers (*tost et tart et souvent*), et la bizarrerie de l'expression dans le 1^{er} hémistiche du 4^e (*svis (lis. sans?) li remuer point*), ne forçaient à la regarder comme l'œuvre d'un scribe assez intelligent pour avoir compris le mécanisme de la construction de la strophe régulière, mais pas assez

¹ Voici cette strophe:

Sor tote riens est fême de muable talent,
Par nature velt faire cho c'om plus li deffent;
Un pense, autre dit; or velt, or se repent;
En son propos est ferme com est fumée a vent.

Au lieu de *fumée*, F donne *bannière* et C *cochet* (= girouette), qui se trouve dans F 22d.

habile pour se tirer honorablement de la difficulté. La confusion de *an* et *en* à la rime ne ferait pas difficulté, si l'on pourrait, comme le pense M. Ed. Mall, faire remonter la rédaction primitive au XII^e (Voy. P. Meyer, *Mém. de la Soc. de linguistique*, t. 1), et la chose devient probable, maintenant que nous avons un manuscrit de la 1^{ère} moitié du 13^e siècle, qui, comme nous le verrons, montre que l'original avait déjà à cette époque subi plusieurs remaniements. Nous admettrons donc que F 22 est antérieure à F 20 (A 11), mais nous la considérerons comme interpolée. En résumé, parmi les strophes particulières au manuscrit F nous ne conserverons que les strophes 13 et 23, sans toutefois oser affirmer qu'elles faisaient sûrement partie de l'original.

En ce qui concerne les strophes qui se trouvent dans deux ou plusieurs manuscrits, nous suivrons généralement l'opinion de M. Mall, tout en nous relâchant un peu de la rigueur qu'il a montrée dans le choix des strophes admises comme originales, en particulier lorsque les nouveaux manuscrits apportent quelque lumière dans la question. Indiquons d'abord quelle a dû être, suivant nous, la composition du poème primitif.

Il a dû comprendre nécessairement, comme le veut M. Mall, d'abord F 1, 3, 10, 14 (= D 3, 4, 5, 6)¹, qui se trouvent dans cinq mss. ou même dans les six (F 10), puis F 5 (D 10), que M. Mall hésitait à accepter, sans doute parce qu'il ne se trouvait que dans deux manuscrits (aujourd'hui dans trois). Quant à D 9, qui est apparenté avec D 7, je crois qu'il doit céder la place à cette dernière, qui se trouve dans 5 mss. au lieu de 3, et qui n'offre pas, comme D 9, une rime (*amisté : é*) suspecte dans un poème qui a certainement été composé en français du centre, puisque toutes les strophes qui se présentent avec un caractère certain d'originalité ont des formes strictement correctes dans ce dialecte. Les deux strophes manquant également dans F, notre choix ne peut être influencé par ce ms., qui a perdu ici une strophe de l'original. A ces six strophes admises par M. Mall, nous croyons devoir en ajouter six autres: D 13, *A 22, F 6, *F 13, *F 16, *F 23. Nous avons déjà parlé de *A 22, *F 13 et *F 23, qui ne se trouvent que dans un manuscrit; disons un mot des trois autres.

D 13 (= F 15, C 17), que M. Mall rejette comme embarrassée, ne nous semble pas sans mérite: elle a seulement souffert par le fait des copistes, comme le montre F, qui a le 1^{er} hémistiche du 2^e vers inintelligible (*v arsmes ā tāsant*), donne au 3^e le 1^{er} hémistiche du 2^e dans CD, et offre au 4^e une curieuse variante (*saut* pour *feroit*). — F 6 (= A 15, B 12, C 25, E 6) se trouve dans cinq manuscrits (en y comprenant les deux nouveaux EF): c'est, je crois, une raison plausible de l'admettre, étant donné d'ailleurs qu'elle

¹ Nous donnons les chiffres par rapport au ms. F, que nous considérons comme le plus rapproché de l'original, mais afin qu'on puisse comparer plus facilement avec Mall, nous y joignons entre parenthèses les chiffres employés par lui; nous faisons de même pour les strophes communes à F et à A (ou C).

satisfait aux conditions de la strophe régulière. Notons d'autre part que A 15 ne correspond à F 6 que pour le 4^e vers, ce qui est, il est vrai, l'essentiel. Pour ce qui est du reste, A 13, qui a la même rime (*er*), reproduit le 3^e vers de F avec C 26, qui lui correspond, mais seulement pour les vers 3 et 4 (le vers C 26a reproduisant A 15 et le vers C 26b, indépendant dans le 1^{er} hémistiche, se rapprochant de F 6b); A 13 et A 15 sont également éloignés, pour les deux premiers vers, de F 6, qui cependant, au 2^e vers, confirme la leçon de C 26b, 2^e hémistiche: *il n'y a que blamer*. On voit que A 13, 15 et C 25, 26 (BE ne diffèrent de C 25 pour aucun des quatre vers) se sont mêlés réciproquement, C, qui a seul les deux strophes avec A, ayant tout d'abord déplacé le 1^{er} vers d'une strophe à l'autre, où il est moins à sa place.¹ — Enfin nous admettrons *F 16 (= C 19), la légère ressemblance du vers 1 avec F 3 (= D 3) ne nous paraissant pas de nature à en faire contester l'authenticité. La présence de cette strophe dans le manuscrit le plus ancien est du reste d'un grand poids dans notre décision.

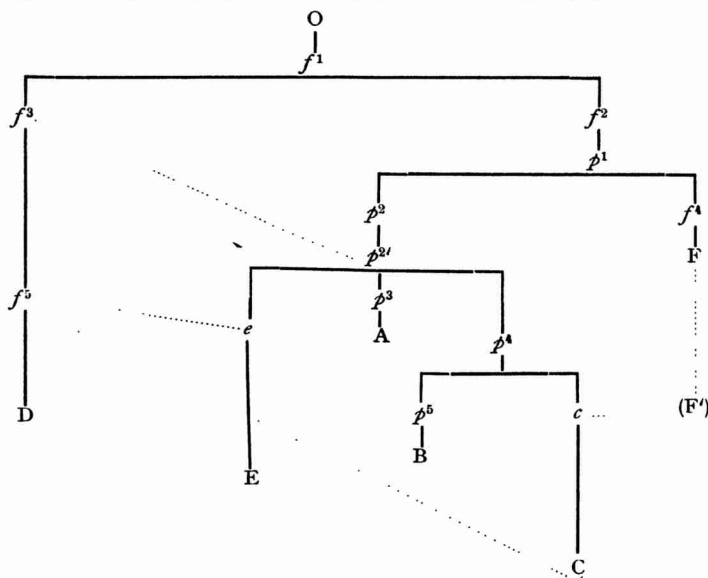
Nous fixerons donc la part de la rédaction primitive à 12 strophes, dont 8 certaines et 4 probables. Quant aux autres strophes, qui ont été exclues par M. Mall, quoique se trouvant dans deux ou trois des quatre mss. connus d'abord, ou même dans tous (D 12 = A 10, B 10, C 22), nos nouveaux manuscrits ne nous autorisent pas à les admettre. En effet, parmi celles de ces strophes qui sont également dans EF ou dans E et F séparément (en tout onze), cinq doivent préalablement être exclues comme étant d'une construction irrégulière (Voy. plus haut, p. 26); ce sont: F 20, 21 (E 4, 7; A 11, 9) et E 3, 8, 9 (D 12, 14; A 30); et deux comme étant d'origine picarde (rimes *ie x* = *ius* : *ie x* = ils; *ie e* : *ie*); ce sont: F 2 (A 2) et E 1 (A 5). Restent quatre strophes: F 7 (A 14), F 9 (D 11), F 11 (C 9) et F 19 (C 11). La première, F 7, répète l'idée déjà exprimée dans F 6 (cf. A 13 et 15), et la comparaison se rapproche de celle de F 6 (A 15): *Com s'on estoit en mer sen[s] nef par grant tempeste* (F 7); *Que se* (lis. *come*) *se on estoit en j. penier en mer* (F 6). La seconde, F 9, exprime également la même idée; de plus, la rime (*eille*) est la même que dans F 14 (D 6) et trois vers s'y terminent par les mêmes mots que dans cette dernière; d'ailleurs le 4^e vers n'est pas bien clair: *Com cil qui va criant les vans* (A *trucant le ven*, CD *criant le ven*, D *van*) *et la corbeille*. La troisième, F 11, a quelque analogie avec D 7; la variante de F au vers 3 (*Car trestout aussi bien croire les i puet on*, au lieu de *De quanques elles dient bien croire les doit on* de C) empêche, il est vrai, le 1^{er} hémistiche de repro-

¹ *Seur toute rien doit on par tout fame honorer* de C, correspondant à *Homs plus que riens doit fême servir et honorer* de A, convient mieux à la strophe A 13, où il n'est question que de la sûreté du commerce des femmes, qu'à la strophe A 15 (*Je voi trois biens en fême qui molt font a loer*), où il s'agit bien de trois qualités des femmes, comme le montre le 2^e vers, aussi bien dans C (cf. BE): *Fermes sont et estables et bien sévent celer*, que dans A: *Humles sont et estables (et) seüres en parler*.

duire D 7 (*Car en quanqu'elles dient*), mais la strophe n'en est pas moins suspecte d'interpolation, d'autant plus qu'elle ne se trouve que dans deux manuscrits, à l'exclusion de D. Enfin la quatrième, F 19, quoique la variante de F, au 4^e vers (*la pie* au lieu de *geline*) l'empêche de ressembler à D 2 d (C 2 d), ne saurait être admise non plus, car elle est plate et d'un sens peu net.

Il s'agit maintenant d'essayer d'établir l'histoire de notre texte et d'opérer le classement des manuscrits. Ici encore, tout en suivant M. Mall dans les grandes lignes, nous apporterons quelques modifications à son système, dans le but de faire entrer nos deux nouveaux manuscrits en ligne de compte, et nous préciserons davantage certains points.

Voici comme l'on peut, à notre avis, résumer la filiation des manuscrits et l'histoire de la formation de chacun d'eux :



L'original, O, était une satire contre les femmes en quatrains monorimes, écrite vers la fin du XII^e siècle, dans le dialecte français du centre, par un trouvère inconnu, qui ne manquait ni d'esprit ni d'habileté. Nous avons dit plus haut quel était le système ingénieux adopté par l'auteur et nous avons démontré que l'original n'avait pas plus de 12 strophes, peut-être un peu moins. Bientôt, la popularité du sujet aidant, on s'ingénia à trouver de nouveaux développements à l'idée primitive, tantôt en restant strictement fidèle à la forme adoptée, tantôt en s'en écartant, et c'est le cas de ceux qui n'avaient point saisi le piquant du procédé. C'est dire que la composition du poème a dû varier presque à l'infini avec chaque scribe ou versificateur nouveau, et nous n'avons pas la prétention

d'affirmer que les modifications indiquées par nous sont les seules qui aient eu lieu (la découverte de nouveaux manuscrits obligerait sans doute à un classement encore plus compliqué); nous avons voulu seulement indiquer les grandes lignes et rendre compte de la formation du poème tel que nous la possédons, sans affirmer qu'il n'y a pas eu des intermédiaires encore plus nombreux. Par exemple, il est très probable qu'il faut séparer dans chaque interpolation les strophes régulières de celles qui ne le sont pas ou qui ne le sont qu'à moitié; et, si l'on voulait rendre compte des variantes d'orthographe, ou des variantes de sens qui n'ont que peu d'importance, on serait ainsi forcé d'admettre presque autant de manuscrits différents que de strophes.

Une première interpolation française f^1 ne tarde pas à se produire avec F 9 (D 11). De f^1 dérivent deux familles, f^2 et f^3 . — f^2 , seconde interpolation française, amène F 7, 20, 21 (A 14, 11, 9); puis le poème entre dans le domaine picard, où il s'augmente de F 2 (A 2) et l'on a la première interpolation picarde, p^1 , qui donne les sous-familles p^2 et p^4 . De cette dernière, formée par l'addition de F 11, 19 (C 9, 11), dérive le plus ancien manuscrit, F (23 strophes)¹, par la perte de deux strophes de l'original, D 7 (A 12) et A 22, et l'adjonction de six des huit strophes spéciales à ce manuscrit, F 4, 8, 12, 17, 18, 22 (les deux autres étant déjà dans l'original). De p^2 , formé par l'addition des deux strophes picardes A 5, 8, est venu $p^{2'}$, qui perd les deux strophes de l'original particulières à F, F 13, 23, et s'augmente des trois strophes irrégulières A 4, 16, 30, dues sans doute à un scribe, et de A 13, puis emprunte trois strophes qui ne se trouvaient pas dans p^1 , D 8, 9, 12, à un manuscrit de la famille f^3 . De $p^{2'}$ nous tirons: 1⁰ e , qui emprunte à un manuscrit de la famille f^3 , ou plutôt de la sous-famille f^5 , la strophe E 9 (D 14), et perd, probablement par des étapes successives, toutes les strophes de $p^{2'}$ qui lui manquent (c'est-à-dire F 1, 2, 3, 5, 7, 9, 14, 15, 16; A 4, 8, 13, 16, 22 et D 8, 9, en tout 16 strophes), d'où E, qui ne contient que 9 strophes, 8 de $p^{2'}$ et 1 étrangère à $p^{2'}$; 2⁰ p^3 , qui perd F 15 (D 13) et F 16 (C 19), et gagne une nouvelle strophe picarde, A 23, d'où, par l'addition de dix strophes particulières à A, notre manuscrit A (33 strophes)², qui est le second en date et remonte à la 2^e moitié du XIII^e siècle; 3⁰ p^4 , qui perd F 15 (D 10) et A 22, et ajoute à $p^{2'}$ les trois strophes particulières à BC, B 18, dont l'origine picarde est incontestable (Voy. Constans, p. 73 sqq. et Mall, p. 347 sqq.) et B 16, 17, strophes irrégulières dues soit au même scribe, soit à un scribe non picard de la même époque. De p^4 , quatrième interpolation picarde, dérivent d'un côté, p^5 , cinquième interpolation picarde consistant dans l'addition d'une seule strophe, B 15, d'où est sorti B (18 strophes)³, par la perte

¹ $p^1 = O (12 \text{ str.}) + 1 + 3 + 1 = 17 \text{ str.}; F = p^1 (17 \text{ str.}) + 2 - 2 + 6 = 23.$

² $p^{2'} = p^1 (17 \text{ str.}) + 2 - 2 + 3 + 1 + 3 = 24 \text{ str.}; A = p^{2'} (24 \text{ str.}) - 2 + 1 + 10 = 33.$

³ $p^4 = p^{2'} (24 \text{ str.}) - 2 + 3 = 25 \text{ str.}; B = p^4 (25 \text{ str.}) + 1 - 8 = 18.$

de 8 strophes de p^5 , F 9, 15, 16, 20; A 13, 16, 30 et D 9; de l'autre, c , qui emprunte à un manuscrit de la sous-famille f^4 (ou à un dérivé de F) les strophes F 11, 19 (C 9, 11) et perd les trois strophes F 7, 21 et D 8, d'où C, par l'addition de cinq strophes spéciales, C 6, 7, 27, 28, 29, et de trois strophes empruntées à D (ou à un manuscrit de la sous-famille f^5), D 1, 2, 14, en tout 32 strophes¹. — A la famille f^3 , troisième interpolation française consistant dans l'adjonction à f^1 des strophes D 8, 9, 12, qui ne sont pas dans F, se rattache la sous-famille f^6 , formée de f^3 augmenté de D 1, 2, 14, et diminué de F 6, 13, 16, 23 et de A 22, laquelle donne naissance à notre manuscrit D, composé de 14 strophes².

Le classement fait, il nous reste à réunir ici les 12 strophes que nous avons reconnues comme ayant appartenu, certainement ou probablement, à l'original. Comme le manuscrit F est celui qui renferme le plus grand nombre de ces strophes, 10 sur 12 (D n'en renferme que 7), que d'ailleurs il est le plus ancien et écrit, comme D, dans la langue de l'original, sauf quelques particularités sans importance, nous le préférons à ce dernier comme base de notre édition, n'empruntant à D que la strophe D 7, qui manque dans F, de même que nous prenons dans A (mais cette fois parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement) la strophe A 22. Nous mettons entre parenthèses au dessous du numéro de la strophe dans F, le numéro correspondant de D, lorsqu'il y a lieu, afin qu'on puisse comparer facilement avec la texte de M. Mall (*loc. cit.*, p. 341—2). Les variantes non utilisées et les leçons de F rejetées seront réunies au bas de la page. En l'absence de classification rigoureuse, nous avons dû prendre surtout pour règle la langue et le goût.³ Il ne faut donc pas s'attendre à trouver ici une édition critique dans toute la rigueur du mot: c'est uniquement dans le choix des strophes que nous avons pu procéder avec quelque rigueur. Comme les deux nouveaux manuscrits apportent un grand trouble dans l'ordre, d'ailleurs imparfait, qu'on pouvait reconnaître dans les quatre manuscrits utilisés d'abord, nous conserverons l'ordre

¹ $c = p^4 (25 \text{ str.}) + 2 - 3 = 24 \text{ str.}$; $C = c (24 \text{ str.}) + 5 + 3 = 32$.

² $f^3 = O (12 \text{ str.}) + 1 + 3 = 16 \text{ str.}$; $D = f^3 (16 \text{ str.}) + 3 - 5 = 14$.

³ Les seules indications intéressantes que nous ayons relevées, au point de vue de la classification des manuscrits, sont les deux suivantes: 1^o E 5 (D 7) offre au 4^e vers *mangée*, comme ABC, et par conséquent ne peut-être admis dans la famille f^3 , dont l'unique représentant D donne *saisie*, plus correct au point de vue de la rime, qui est en *-ie*. 2^o E 9 a une faute commune avec C 20: au 4^e vers, ils donnent une syllable de trop, faute corrigée dans D, qui rétablit la mesure, en supprimant l'article *la*: *Que ja homs n'iert honnis se feme n'i met main* (au lieu de *la main*). Tout ce qu'on peut en conclure, c'est que l'auteur de C (ou de son ascendant c), qui a connu, comme nous l'avons vu, un manuscrit de la sous-famille f^6 , a consulté également le manuscrit mutilé e d'où dérive E, ou tout autre semblable. Peut-être l'emprunt que nous supposons avoir été fait par C à f^3 a-t-il été fait à e , alors plus important que notre E; mais il est difficile de rien affirmer. Enfin D se distingue des autres manuscrits par un certain nombre de leçons, souvent indifférentes, mais quelquefois meilleures (cf. D 6b, D 7d).

de F, mettant à la suite les strophes empruntées à D et à A, et réservant pour la fin la strophe F 23, qui ne peut être admise qu'à condition de terminer le poème.

CI COMMENCE L'EUVANGILE AS FAMES.

I.

F 1 (D 3) Quiconques veut mener pure et saintisme vie,
Fames aint et les croie et dou tout s'i affie;
Car il n'i a en elles fausseté ne boisdie,
4 Ne qu'il a en renart, cant il sa proie espie.

II.

F 3 (D 3) Onques nul bien n'ama qui les fames n'ot chiér;
Lor vertuz et lor graces font molt a merv[e]illier;
On les puet aussis bien de lor preu cons[e]illier,
8 Com on penroit a cors .j. bien courant levrier.

III.

F 5 (A 31) Il sont aucune gent qui s'en plaignent trop fort,
Mais certes il me samble que il aient grant tort;
Car on i treuve autant d'aide et de confort,
12 Com on fait el serpent qui en traÿson mort.

IV.

F 6 (A 13 et 15) Que c'on die des fames, on les doit molt amer,
Car en tout lor affaire ne sai .j. point blasmer;
Et aussis seür fait entre elles converser,
16 Come se on estoit en .j. panier en mer.

I, 1 quicomques veut *F*, qui vouldra bien mener pure et nete vie *D*; 3—4 *ABCD* différent complètement: 3 et aussi soit seürs *B*, et soit aussi seür *C* (certains *D*), ausi certains en soit *A*, com ce qui est n'est mie *ABCD*; 4 que (car *A*) pur eles sera s'ame saintefie *AB* (saintefiée *C*), par elle s. s'ame devant Dieu beneie *D* (*A* rétablit l'ordre régulier de ces deux vers).

II, 1 cilz bien *D*; 2 vertus *F*, vertu *D*, grace *D*, f. a esmerveillier *ABC*, si f. molt a prisier *D*; 3 con *F*, car on l. p. aussi reprendre et chastier (castoier *A*) *ABCD*; 4 que l'en *AC*, porroit la mer a .j. crible (d'un tamis *AB*, d'un pennier *C*) espuisier *ABCD*.

III, 1 a tort *AF*, si fort *D*; 2 mais il me s. bien *D*, que il ont trop *A*, qu'il ont de ce *D*; 3 de bien et de *D*; 4 en s. *F*, ou s. *D*.

IV, 1 je voi trois biens en fême qui molt sont (*lis. font*) a loer *A(15)C(26)*, que molt font *E*, homs plus que riens doit femme servir et honorer *A(13)*, seur tote rien doit on partout fame honorer *B(12)C(25)*; 2 simples sont et senées il n'y a que blamer *C(26)*, fermes (humles *A(15)*) sont et estables *A(15)BC(25)E*, discrettes sont et femmes *A(13)*; seüres en parler *A(13 et 15)*, et bien sévent celer *BC(25)*, et sévent bien celleie *E*; 3 tant fait douç (bon *C(26)*) et seür *A(13)C(26)*; entrelles *F*; de riens que on *A(15)E* (de chose c'om *BC(25)*) lor die ne se covient. (puet nus *A(15)*) douter *A(15)BC(25)E*; 4 que se se on e. *F*, nient plus que s'on *A(15)B(12)C(25)E* (s'il *A*); (*A(13) donne*: comme feroit descauç par un feu aler, et *C(26)*: com un homme tout nu en feu ardent aler).

V.

- F 10 (D 5) Li hom(s) qui bien s'i fie comment aroit mesaise?
 C'est une medecine qui touz les max apaise;
 L'on i puet ainsis estre a seür et a aise,
 20 Come plein poing d'estoupes en une ardant fornaise.

VI.

- *F 13 Cil qui a fame done son avoir trop est sage(s),
 Bien li doit on de cors et d'avoir faire hommage(s);
 Quant tout y arez mis, meubles et heritage(s),
 24 Autel gré en arez comme cil qui chiens nage.

VII.

- F 14 (D 6) Qui diroit mal de fame, ce seroit grant merveille,
 De bien faire et bien dire chacune s'aparoille,
 Et ainsis sagement se porvoit et consoille,
 28 Com fait li papillons qui s'art a la chandoille.

VIII.

- F 15 (D 13) Douce chose est que fame et en diz et en faiz:
 Voisines en tençant ne font mie granz plaiz;
 Ne sont pas riotouses, to[s]t les met on en paiz,
 32 Aussis come li singes feroit por les mauvais.

IX.

- *F 16 (C 19) J'ai molt chières les fames por le bien que g'i voi:
 Elles ont por moi fait tant que louer m'en doi;
 De quanqu'elles me dient tout aussi bien les croi
 36 Com celui qui .c. foiz m'aroit menti sa foi.

X.

- D 7 N'est pas droiz ne raison[s] que de fame mesdie:
 Sages sont et aprises et de grant courtoisie;

V, 1 homs qui se fie en feme *D*, hom qui (que *CE*) fame a en cure (eure *B*, cuer *C*, cur *E*) *ABCD*; 2 qui de tos max *A*; 3 l'an ni *F*, asseürs *F*, asseür *ABC*, aseür *E*; 4 com s'on estoit tous nus an une grant f. *F*, d'estoupe *D*.

VI, 2 dou cors *F*.

VII, 1 que (quoi *ABC*) c'on die de f. *ABCF* (des f. *CF*), c'est une grant *ABCF*, merveille *ABCD*; 2 car de loiauté faire *D*, et de dire *ABCF*, chascune s'apareille *ABCD*; 3 conseille *ABCD*; 4 papeillons *ABD*, pave-lons *C*, chandeille *BC*, candelle *A*, chandelle *D*.

VIII, 1 molt a de bien en fames *F*, de femme *C*; et an dis et an fais *F*; 2 v aismes an tansant . . . grans plaiz *F*; 3 a pais *F*; 2—3, *CD ont*: ne sont pas riotouses n'ont mie trop de (ne n'ont mie trop *D*) plaiz, Quant sont es-meües (bien e. *D*) on les metroit en paix (si doucement font p. *D*); 4 aussi tost com *C*, le cinge *D*.

IX, 1 molt tres chier *F*, les biens *C*; 2 fait por moi *F*, m'an *F*; 3 de tout que hom me d. *C*, ainsi *F*; 4 m'avroit *C*, manti *F*.

X, 1 n'est plus *B*, ne rapont *E*, c'om *A*; 2 et seüres *A*, et senées *BC*, et secreit[es] *E*; pleines de c. *ABCE*.

Et en quanqu'elles dient, fols est qui ne s'i fie,
 40 Com li bergier[s] ou leu, quant sa beste a saisie.

XI.

*A 22 Fame est en loiauté et en douçor souverainne,
 Car tous ceus qui la croient a sainte foi amainne,
 Ne chose ne droit dont autres eüst painne
 44 Pour autant de fin or com a de keue rainne.

XII.

*F 23 Entre nos, danmoiselles, vos pri que ne cuidiez
 Que je por vos le die que si faites soi[i]ez,
 Que par fine simplèce sont vo cuer si loi[i]ez,
 48 Ne plus que mosche a miel a vanité n'iriez.

3 car en *D*, et quoi com die d'eles *ABC*, ka c'om die d'elle *E*, faus *A*, que *E*; 4 tant com paistres *AB* (pasteur *C*), qui se beste *A*, qui sa beste *B*, quant sa b. *C*, quant la b. *D*, que sa b. *E*; a mangie *A*, a mengie *B*, est mengiée *C*, est mangée *E*.

XI, 1 feme *A*; 2 chiax ki le c. *A*; 3 cose *A*.

XII, 4 mōche *F*.

L. CONSTANS.